



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL****SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 09 SEPTEMBRE 2021 À 18H00**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 09 septembre 2021 du conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, tenue par moyen technologique. Dans la situation de pandémie de la COVID-19, la présente séance est tenue sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 émis par le gouvernement le 02 octobre 2020 et publié dans la Gazette Officielle du Québec, 08 octobre 2020, 152<sup>e</sup> année, no 41A.

Lors de cette séance, sont présents :

Mme le Maire, Paola Hawa ;  
Messieurs les conseillers Ryan Young, Yvan Labelle et Denis Gignac ;

M. le directeur général, Martin Bonhomme ;

M. le greffier, Me Pierre Tapp ;

M. le trésorier, Michael Finnerty.

Lors de cette séance, sont absents :

Madame la conseillère Dana Chevalier ;  
Messieurs les conseillers Francis Juneau et Tom Broad.

Mme le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance, à ce titre, elle demande, pour chacun des points à l'ordre du jour, à un conseiller de proposer et à un autre d'appuyer.

Me Pierre Tapp agit comme secrétaire de la présente séance, à ce titre, il fait la lecture du titre et de chaque résolu des points à l'ordre du jour.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

<b>09-235-21</b>	<b>Ouverture de la séance</b>
------------------	-------------------------------

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Denis Gignac

D'ouvrir la séance extraordinaire du 09 septembre 2021. Il est 18h20.

Adoptée à l'unanimité.

<b>09-236-21</b>	<b>Ordre du jour</b>
------------------	----------------------

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

09-235-21 Ouverture de la séance

09-236-21 Ordre du jour

**2. Période de questions allouée aux personnes présentes**

**3. Adoption de procès-verbaux du conseil**

**4. Patrouille municipale**

**5. Développement communautaire**

**6. URbanisme**

6.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

6.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

6.3. Autres sujets

**7. Services techniques**

7.1. Conclusion de contrats

7.2. Autorisation de dépenses

7.3. Acceptation de plans

7.4. Réception de travaux

7.5. Autres sujets

**8. Environnement**

**9. Développement économique et touristique**

**10. Finances**

10.1. Dons / promotions / aides financières

10.2. Autres sujets

**11. Administration et greffe**

- 11.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 11.2. Opérations Immobilières
- 11.3. Autres sujets

09-237-21 Modification de l'heure des séances ordinaires du conseil des 13 septembre 2021 et 04 octobre 2021

**12. Ressources humaines**

- 12.1. Contrats et ententes
- 12.2. Autres sujets

**13. Avis de motion, lecture et adoption de règlements****14. Dépôt de documents****15. Levée de la séance**

09-238-21 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

*Considérant la tenue de la séance sans la présence du public, par moyen technologique, les citoyens avaient jusqu'à 16h00 pour soumettre leurs questions par courriel.*

La période de questions est ouverte à 18h25. Pensant qu'aucune question n'avait été reçue, la période de questions est fermée à 18h25.

Deux questions ayant finalement été reçues, la période de question est ouverte une seconde fois, et les questions lues entre 18h28 et 18h29.

Les citoyens peuvent prendre connaissance des réponses via l'enregistrement audiovisuel de la séance, disponible dans les jours qui suivent la présente séance, sur le site internet de la Ville.

Les principales questions ou commentaires formulés par courriel se résument comme suit :

	<b>Résumé de l'objet principal de l'intervention</b>
1 <sup>er</sup> intervenant	Il veut connaître l'ordre du jour de la séance, qu'il n'a pas trouvé. Il intervient une seconde fois pour dire qu'il l'a finalement trouvé.
2 <sup>ème</sup> intervenant	Il veut connaître l'ordre du jour de la séance, qu'il n'a pas trouvé.

### **3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

### **4. PATROUILLE MUNICIPALE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

### **5. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

### **6. URBANISME**

#### **6.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **6.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **6.3. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **7. SERVICES TECHNIQUES**

#### **7.1. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **7.2. AUTORISATION DE DÉPENSES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **7.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **7.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**7.5. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8. ENVIRONNEMENT**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

**9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

**10. FINANCES****10.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**10.2. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**11. ADMINISTRATION ET GREFFE****11.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**11.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**11.3. AUTRES SUJETS**

<b>09-237-21</b>	<b>Modification de l'heure des séances ordinaires du conseil des 13 septembre 2021 et 04 octobre 2021</b>
------------------	---

ATTENDU QUE l'arrêté ministériel 2020-074 émis par le gouvernement le 02 octobre 2020 autorisant qu'une séance publique d'un organisme municipal puisse être tenue sans la présence du public mais devant être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

ATTENDU QUE les séances ordinaires du conseil des 13 septembre 2021 et 04 octobre 2021 se tiendront par visioconférence ;

ATTENDU le calendrier des séances de conseil de l'année 2021 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Gignac  
Appuyé par Yvan Labelle

De modifier l'heure des séances ordinaires du 13 septembre 2021 et du 04 octobre 2021 à 18h30 au lieu de 19h30.

Adoptée à l'unanimité.

## **12. RESSOURCES HUMAINES**

### **12.1. CONTRATS ET ENTENTES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **12.2. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## **13. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

## **14. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- **Certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en Annexe « A » ;**

## **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

<b>09-238-21</b>	<b>Levée de la séance</b>
------------------	---------------------------

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Denis Gignac

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 18h30.

Adoptée à l'unanimité.

---

Mme Paola Hawa  
Maire

---

M. Martin Bonhomme  
Greffier adjoint

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-320-120251*

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 09 septembre 2021 a été présenté au maire dans les 96 heures, soit le 13 septembre 2021.

Mme Paola Hawa, Maire

M. Martin Bonhomme, greffier adjoint

Adopté